

Compte rendu de la réunion du 24 mai 2019

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Eric MASSÉ, Jean-Paul ANDRÉ, Daniel FERTIN, Olivier MARIVAN, Jean-Baptiste PEYRAUD, Michel SZELAG

Membres absents excusés

Jacky HERVOUET, Christophe BONY, David LAHAYE, Cédric LEVEAUX

Membre absent

Vincent HOUIAT

Point sur le championnat

Modifications à apporter au compte-rendu du 26/04/19

- Journée de rattrapage du 31/03/19
 - retrait de l'amende de 5 € au club des Bréandes pour feuille de match non envoyée
- 14ème journée de championnat du 07/04/19
 - retrait de l'amende de 5 € au club des Bréandes pour feuille de match non envoyée
- 15ème journée de championnat du 14/04/19
 - retrait de l'amende de 5 € au club des Bréandes pour feuille de match non envoyée

Coupe de l'Yonne du 28/04/19 + matches de rattrapage

Carton jaune (amende de 3 €)	Corentin ROUGER (Véron)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Laroche 2 (feuillelet bleu)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Laroche 1 (manque le nom du club)

Journées de rattrapage des 01/05/19 et 02/05/19

Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Saint-Valérien (feuillelet blanc)
-----------------------------------------------------------	-----------------------------------

16ème journée de championnat du 05/05/19

Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	ACSRA, Augy, Domats et Véron (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Mailly-la-Ville et Neuvy-Sautour (manque nom du dirigeant)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Gisy-Champigny</u> score match Brichères 2 / Gisy-Champigny : 3-0 et 0 pt pour Gisy-Champigny qui devra verser une indemnité kilométrique de 58,32 € à Brichères 2 par le biais de la caution

Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>RC Sens</u> score match RC Sens / Champs-sur-Yonne : 0-3 et -1 pt pour RC Sens qui devra verser une indemnité kilométrique de 55,89 € à Champs-sur-Yonne par le biais de la caution
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Villeneuve-sur-Yonne

Coupe de l'Yonne du 08/05/19 + match de rattrapage

Carton jaune (amende de 3 €)	Simon FRANQUEMBERGUE (Stade Auxerrois) Jonathan NOVINHO (Saint-Martin Loisirs 2)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Fontaine-la-Gaillarde (feuille blanc)

17ème journée de championnat du 12/05/19

Carton jaune (amende de 3 €)	Anthony TUDURI (Brichères 2) Mounir BOUJEMAAOUI (Champs-sur-Yonne) Rémi CLEMENT (Villeroy)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Augy et Saint-Valérien
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Villeneuve-sur-Yonne (manque tous les n° de maillot)
Equipe incomplète (amende de 10 €)	<u>RC Sens</u> score match Gisy Champigny / RC Sens : 3-0 et 1 pt pour RC Sens
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Rosoy 2</u> score match Rosoy 2 / Villeblevin : 0-3 et -1 pt pour Rosoy 2

18ème journée de championnat du 19/05/19

Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Avicenne, Augy (feuille bleu) Laroche 1, Véron, Villeroy (feuille blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Escamps (manque le nom du club) Piedalloues 2 et Laroche 2 (manque le nom du dirigeant)
Equipe incomplète (amende de 10 €)	<u>Brichères 2</u> score match Brichères 2 / Noé 1 : 0-3 et 1 pt pour Brichères 2
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Mailly-la-Ville

➤ Match Pont-sur-Yonne / Saint-Valérien du 12/05/19 arrêté avant la fin, l'équipe de Saint-Valérien étant réduite à 5 suite à un joueur blessé. Score du match : 3-0 et 1 pt pour Saint-Valérien

➤ Match Saint-Martin Loisirs 1 / Technip FMC du 19/05/19 arrêté avant la fin, l'équipe de Technip FMC étant réduite à 5 suite à un joueur blessé : le score 6-0 reste acquis

➤ Match ACSRA / Saint-Martin Loisirs 2 du 19/05/19 : le club d'ACSRA s'est déplacé alors que le match devait se jouer à domicile (club prévenu par mail le 27/03/19)

Décision de la commission : score du match 0-3 et 1 pt pour ACSRA

Répartition des publicités

Les membres de la commission vont demander aux sponsors s'ils souhaitent renouveler leur encart publicitaire sur le prochain calendrier.

Sont chargés de contacter :

API restauration, les compagnons constructeurs, Espéranto, AJA, MAE, pompes funèbres Haultcoeur, carrosserie Pouillart, France Bleu Auxerre, Tablapizza, Hippopotamus : José VIÉ

Les Agapes : Marie-Claude MOREAU

Restaurant de la Rivière, GAEC Gagnepain, Leclerc : Eric MASSÉ
Eléphant bleu : Olivier MARIVAN
Auxerre Secours 89 : Raymond THILLOU
Lutsen : Jean-Baptiste PEYRAUD

Propositions de modification du règlement sportif par la commission

➤ Lorsque le montant des amendes d'une équipe dépassera celui de la provision versée en début de saison, un courrier (ou courriel) lui sera envoyé. L'équipe devra s'acquitter du montant demandé auprès du responsable des finances dans les 4 semaines suivant la réception du courrier sous peine d'être mise hors compétition jusqu'à régularisation et perdre les rencontres non jouées par pénalité sur le score de 3 à 0 et 0 pt au championnat

➤ Une équipe qui fait forfait non déclaré devra régler les frais de déplacement des officiels

☞ *ces deux propositions seront soumises aux votes des clubs*

Voeux des clubs

Jamal BEN HADDOU - AVICENNE

Championnat

- modifier la dénomination des groupes A,B,C,D,E,F par EXCELLENCE,D1,D2,D3,D4,D5
- augmenter la durée des matches à 2 x 45 mn (15 mn de pause)
- sanctionner par un carton jaune certains faits de jeu sans retrait de point (même au-delà de 3 jaunes), sanctionner par un carton rouge certains faits de jeu ou comportements avec expulsion et retrait de 2 points mais n'attribuer qu'un retrait d'1 point suite à 2 cartons jaunes, sanctionner par un carton blanc certains comportements avec sortie temporaire de 5 mn. Les retraits de points ne doivent concerner que la compétition en cause.

☞ *ces vœux ne sont pas recevables au vu du règlement sportif UFOLEP qui souhaite se distinguer du règlement de la FFF*

Débuter les matches à 10 h en période hivernale

☞ *il est déjà possible de décaler l'horaire d'un match, en accord avec le club adverse et le responsable des reports*

Attribuer 4 points pour un match gagné, 2 points pour un match nul et 1 point pour un match perdu

☞ *ce vœu n'est pas recevable car il avait déjà été proposé lors d'une réunion annuelle et n'avait pas obtenu un avis favorable de la part des clubs*

Coupe

Faire débiter la saison avec la 1ère journée de Coupe

☞ *ce vœu n'est pas recevable car il faut attendre la session de formation du mois d'octobre pour connaître les équipes qui pourront participer à la Coupe*

Après la 1ère journée de Coupe, les vainqueurs sont qualifiés pour la Coupe Challenge et les perdants sont reversés en Coupe Consolante

☞ *c'est déjà le cas*

- Projection Coupe 2019-2020 : groupes A et B avec 5 équipes, groupes C et D avec 6 équipes

- Quarts de finales

match 1 : 1^{er} groupe A / 2ème groupe B

match 2 : 1^{er} groupe B / 2ème groupe A

match 3 : 1^{er} groupe C / 2ème groupe D

match 4 : 1^{er} groupe D / 2ème groupe C

☞ *ces vœux ne sont pas recevables car la Coupe est configurée différemment chaque saison en fonction du nombre d'équipes engagées*

4 points pour un match gagné, 2 points pour un match nul, 1 point pour un match perdu

☞ *c'est déjà le cas*

Demi-finales en matches aller/retour

☞ *ce vœu n'est pas recevable car il n'y a pas assez de journées disponibles dans le calendrier*

Organiser les finales sur le terrain d'une équipe finaliste de la Coupe Challenge

☞ *ce vœu n'est pas recevable, l'organisation des finales ne peut être imposée à un club*

Faire jouer la finale Consolante à 12h30 et la finale Challenge à 14h30

☞ *ce vœu n'est pas recevable car, en UFOLEP, les matches ont lieu en matinée*

Faire concorder les rencontres de la Coupe de l'Yonne avec celles de la Coupe Nationale à 11

☞ *ce vœu n'est pas recevable car les dates des rencontres de la Coupe Nationale à 11 peuvent évoluer en fonction des conditions climatiques*

Coupe Nationale à 11 : fusionner 2 équipes de clubs différents pour participer à la compétition

☞ *cette possibilité est déjà offerte aux clubs*

Vincent NOE - MIGENNES

Suppression du retrait de 2 points au championnat en cas de forfait en coupe et remplacement de cette sanction par une interdiction de s'inscrire la saison suivante

☞ *ce vœu n'est pas recevable, cette sanction a été votée il y a peu de temps par les clubs*

Mise en place d'une note de fair-play par le club adverse

☞ *ce vœu n'est pas recevable car le fair-play est réservé aux arbitres officiels*

Julien CATHELIN - LAROCHE

Lorsqu'une équipe décide d'arrêter un match, rapport à l'appui, lorsque les joueurs se sentent en danger ou suite à une agression physique sur le terrain, les deux équipes auront match perdu à 0 pt

☞ *ce vœu n'est pas retenu en l'état. Cependant, la commission réfléchira la saison prochaine sur la solution à apporter à ce type de situation*

Olivier GUIBLAIN - NOE

Reprise du championnat début septembre

☞ *ce vœu n'est pas recevable. En effet, le calendrier est établi le dernier samedi d'août, la réunion de rentrée des clubs n'aura pas encore eu lieu et toutes les équipes ne seront pas en possession de toutes les licences*

Fin de saison entre le 15 – 20 juin

☞ *ce vœu a déjà été soumis aux votes il y a deux ans. Le championnat peut être repoussé jusqu'au 10 juin mais pas au delà de cette date car les clubs commencent à organiser leur tournoi de fin de saison*

Organiser une finale entre les vainqueurs des 2 coupes

☞ *ce vœu est non retenu car la commission n'en voit pas l'utilité*

Améliorer la communication dans les médias pour promouvoir le football à 7

☞ *la commission tient compte de ce vœu et s'efforcera de développer sa communication sur les réseaux sociaux*

Etablir une charte signée par tous les joueurs sur le respect de l'adversaire et des instances

☞ *ce vœu n'est pas retenu car difficile à mettre en application*

Organiser un autre tournoi en salle lors de la période hivernale

☞ *ce vœu n'est pas recevable, il est déjà compliqué d'avoir des équipes en nombre suffisant sur les tournois organisés en janvier. De plus, organiser un tournoi implique la mobilisation des membres de la commission*

Mise en place d'une note de fair-play par les clubs

☞ *ce vœu n'est pas recevable car le fair-play est réservé aux arbitres officiels*

Ne pas sanctionner tous les « oublis » sur les feuilles de match, laisser une marge d'une ou deux erreurs par club

☞ *ce vœu n'est pas recevable, la commission est souvent confrontée à trop de laxisme de la part des clubs*

Réduire le nombre de groupes et les composer d'équipes en nombre pair (10, 12, voire 14)

☞ *ce vœu n'est pas recevable car avoir plus de 10 équipes dans un groupe nécessiterait plus de journées au championnat*

Validation des candidatures

José VIÉ, Marie-Claude MOREAU, Raymond THILLOU, Jean-Paul ANDRÉ et Olivier MARIVAN se sont portés candidats.

Trois places sont encore vacantes. Trois personnes pourront donc proposer leur candidature lors de la réunion annuelle et intégreront la commission pour une année.

Questions diverses

➤ Les membres des CTD sont conviés à la soirée de fin de saison UFOLEP 89 qui aura lieu le lundi 1er juillet à 18 heures à la salle polyvalente de Charmoy.

Seront présents : Marie-Claude MOREAU, José VIÉ, Raymond THILLOU, Eric MASSÉ, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Daniel FERTIN, David LAHAYE, Olivier MARIVAN, Jean-Baptiste PEYRAUD, Michel SZELAG

➤ La réunion de préparation de la saison 2019-2020 des compétitions nationales de football à 11 aura lieu à Auxerre le samedi 14 septembre 2019. Le département de l'Yonne sera représenté par José VIÉ et Eric MASSÉ.

Date de la prochaine réunion jeudi 6 juin 2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU